

Duferco en lien direct avec des paradis offshore

■ On parlait d'une affaire Kubla. On devra de plus en plus parler d'une affaire Duferco.

D'où venaient les fonds que l'on retrouve sur les comptes des sociétés offshore, qui sont intervenues, de près ou de loin, dans le dossier de corruption où ont été inculpés Serge Kubla et deux dirigeants du groupe sidérurgique Duferco, Antonio Gozzi et Massimo Croci?

C'est vraisemblablement à ces questions que devront répondre les deux inculpés italiens qui ont été libérés sous conditions mercredi soir par le juge d'instruction Michel Claise.

Antonio Gozzi, interrogé par la RTBF à sa sortie de prison sur les activités de Duferco, a fourni, une réponse quelque peu étonnante. Ce n'est pas Duferco qui est présent au Congo: ce sont des "investissements privés des actionnaires de Duferco", selon ce directeur exécutif pour l'Europe de Duferco.

Duferco voulait s'introduire sur le

marché des jeux congolais et conclure un accord avec la Sonal (Société nationale de loterie congolaise). Duferco avait ainsi créé des structures discrètes passant par la Belgique, qui pourrait avoir permis le transit d'argent sale.

Une myriade de sociétés

Antonio Gozzi et Massimo Croci – patron des activités belges de Duferco – étaient à la tête d'une société établie à Jumet, Successful Expectations Belgium. Les enquêteurs ont suivi la piste de cette mystérieuse société créée en décembre 2010. La piste mène vers une société homonyme au Luxembourg, ainsi qu'à d'autres sociétés à l'adresse d'une fiduciaire luxembourgeoise. La piste mène ensuite vers des sociétés offshore établies dans de discrets paradis fiscaux: Gibraltar, Liechtenstein ou encore îles Vierges.

On retrouve aussi une holding luxembourgeoise: BB Holding Investment. Ce qui fait référence à Bruno

Bolfo, le fondateur de Duferco. Pourquoi utiliser autant de sociétés écrans?

Serge Kubla disposait également d'une société discrète, la Socagexi. Il recevait depuis septembre 2009 sur les comptes de cette société maltaise 60 000 euros par trimestre. Les flux se sont aujourd'hui taris, ce qui représente tout de même plus de 1,2 million

d'euros. C'est un montant que refuse de confirmer son avocat, M^e Denis Bosquet: "Je ne ferai aucun commentaire sur le fond du dossier. Les règles ont été déjà été suffisamment bafouées dans ce dossier", dit-il.

M. Kubla a toujours prétendu qu'il était en ordre avec le fisc belge, indiquant qu'il avait aussi d'importants frais, d'hôtel ou d'avion notamment. Mais ces honoraires, pour des missions qui paraissent malgré tout relativement limitées, paraissent très élevés. Même si l'on en retire les 20 000 euros versés à l'épouse de l'ex-Premier ministre congolais.

J. La.

1,2

MILLION D'EUROS

C'est le montant des honoraires qu'aurait perçus Serge Kubla de la part de sociétés liées à Duferco.